ÉLIMINATOIRES DE LA COUPE DU MONDE 2026/ALGÉRIE

PETKOVIC DÉVOILERA SA LISTE JEUDI POUR LA GUINÉE ET L'OUGANDA

Page 16

TLEMCEN

OUVERTURE DU 4e SALON NATIONAL DE LA PHOTOGRAPHIE

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 5028 | Mercredi 29 mai 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ACCIDENTS DE LA ROUTE

24 MORTS ET 1460 BLESSÉS EN UNE SEMAINE

Page 4

AOUN :

«UN VÉRITABLE PROGRAMME POUR L'INDUSTRIE AUTOMOBILE EN BONNE VOIE»

Page 5

PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

LE MOUDAF APPELLE LA SOCIÉTÉ CIVILE À CONTRIBUER À LA RÉUSSITE DES ÉLECTIONS

Page 2

Phs : DR

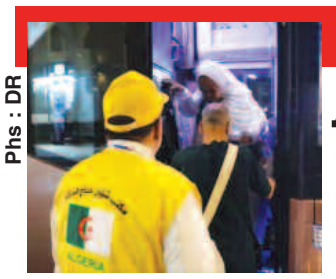

HADJ 2024

ARRIVÉE DE PLUS DE 1600 PÈLERINS ALGÉRIENS À LA MECQUE

Page 4

ACTIVITÉS PARLEMENTAIRES

Signature d'un mémorandum d'entente entre l'APN et le Parlement Latino-Américain et Caribéen

«*Un mémorandum d'entente a été signé, lundi à Alger, entre l'Assemblée populaire nationale (APN) et le Parlement Latino-Américain et Caribéen (Parlatino)*», indique un communiqué de la Chambre basse du Parlement.

Le mémorandum a été signé par le président de l'APN, M. Brahim Boughali, du côté algérien, et par le président du Parlement Latino-Américain et Caribéen, M. Rolando Gonzalez Patricio, du côté latin, et ce au Centre international des Conférences (CIC) «Abdelatif-Rahal», a précisé la même source.

«*La cérémonie de signature a vu la présence des vice-présidents de l'APN, Guesri Messaoud, Hani Ahcene, Monder Bouden, Kherfi Moussa, Habnassi Mouloud et Hadjira Abbas, outre, les ambassadeurs accrédités des pays membres du Parlatino*», selon la même source. Lors des discussions qui ont précédé la signature, M. Boughali a souligné l'importance de ce mémorandum, mettant en avant «*son rôle dans la mise en place d'une feuille de route pour une coopération optimale entre les deux parties*», poursuit le communiqué. M. Boughali a ajouté que «*le combat d'hier était pour s'affranchir du colonialisme, et aujourd'hui il est désormais orienté vers le développement et la réalisation de la prospérité pour les peuples des deux régions et des générations futures.*» De leur côté, «*les ambassadeurs ont salué la signature de ce mémorandum souhaitant qu'il puisse contribuer à intensifier la coopération parlementaire entre les deux parties au service des intérêts et des valeurs communes.*» «*Ont également pris part à la cérémonie de signature de ce mémorandum, le Directeur général de l'Amérique latine au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, et des cadres du ministère*», selon le communiqué.

APN

Boughali reçoit le président de l'Assemblée nationale de Djibouti

«*Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a reçu, lundi soir, le président de l'Assemblée nationale de Djibouti, M. Dileita Mohamed Dileita, qui lui a remis une lettre du président de la République de Djibouti, M. Ismaïl Omar Guelleh, au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune*», a indiqué mardi un communiqué de la chambre basse du Parlement. «*L'audience s'est déroulée en marge des travaux du 36e Congrès de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal*», a précisé la même source. Lors de cette rencontre, les deux parties ont examiné les moyens de dynamiser les relations parlementaires entre les deux pays et passé en revue "*nombre de questions d'intérêt commun*", selon la même source.

PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

Le Moudaf appelle la société civile à contribuer à la réussite des élections

Convaincu par le rôle important que peut jouer la société civile à l'approche de l'élection présidentielle, le président du Mouvement dynamique de la communauté algérienne établie en France (Moudaf), Nasser Khabat, a appelé, lundi à Alger, ses acteurs à contribuer à la réussite de ce rendez-vous électoral.

Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une rencontre avec le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Noureddine Benbraham, il a indiqué que «*l'élection présidentielle du 7 septembre prochain doit redonner une force et un sens à notre citoyenneté, exhortant tous les Algériens, où qu'ils soient, à s'approprier le slogan «J'aime bladi, j'irai voter.*» En effet, le Moudaf a lancé une démarche volontaire de sensibilisation sur l'importance de la participation citoyenne à la prochaine élection présidentielle et compte mener sur le terrain une large campagne de sensibilisation en faveur d'une participation efficace de la communauté nationale établie à l'étranger au scrutin. «*Nous sommes tous conscients, aujourd'hui, que c'est la société civile qui doit s'exprimer et doit travailler pour le nouveau projet algérien*», a-t-il ajouté, soutenant que «les résultats seront probants.»

Le président du Moudaf, également membre de l'ONSC, a estimé que «le 1er novembre 1954 doit nous inspirer», mettant l'accent sur la nécessité de «*transmettre aux futures générations le devoir de mémoire*», affirmant que «*tous les Algériens, où qu'ils soient, doivent répondre à l'appel de l'édification du projet de la nouvelle Algérie.*» «Nous devons honorer ensemble ce grand rendez-vous», a-t-il dit, plaidant pour le développement de nouveaux mécanismes pouvant permettre aux Algériens établis à l'étranger d'investir dans leur pays, de créer de la richesse et de l'emploi, ainsi qu'apporter à l'Algérie une force complémentaire. De son côté, M. Benbraham a fait remarquer que les membres du Moudaf «*se sont mobilisés pour donner à la citoyenneté tout son sens à travers la participation au débat sur la présidentielle*», soutenant que «*leur présence aujourd'hui à Alger témoigne de l'intérêt qu'ils portent pour l'Algérie.*» «*Avec ce dynamisme citoyen, on est en train de participer à cet exercice démocratique et d'éducation aux valeurs de la démocratie, pour construire la dynamique du développement, du changement positif et de la paix*», a-t-il ajouté.

Pour M. Benbraham l'observatoire qu'il préside est «*un organisme qui facilite la création des espaces de dialogue, de débat, de concertation*», mais aussi de «mobilisation des ressources pour construire ce débat citoyen.»

OMAR BELHADJ

La Constitution de 2020 a conféré à la Cour constitutionnelle de «larges prérogatives»

Le président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj, a affirmé, lundi à Alger, que la Constitution de 2020 avait octroyé de «larges prérogatives» à la Cour pour jouer un rôle central dans la régulation du fonctionnement des institutions et le contrôle de la constitutionnalité des lois.

M.Belhadj qui supervisait les travaux d'un atelier organisé en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le Développement en Algérie (PNUD-ALGERIE) sur «*le rôle de la Cour constitutionnelle en matière d'interprétation des dispositions constitutionnelles*», M. Belhadj a précisé que «*la création de la Cour constitutionnelle se voulait l'un des piliers fondamentaux sur lesquels repose la révision de la Constitution initiée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et plébiscitée par le peuple en novembre 2020, pour les larges et inédites prérogatives dont elle jouit, à même de lui permettre de jouer un rôle crucial dans la règlementation du fonctionnement des établissements et de l'activité des pouvoirs publics, le règlement des différends pouvant survenir entre les autorités constitutionnelles, l'interprétation des dispositions de la Constitution, le contrôle de la constitutionnalité des lois et leur conformité à la Constitution, mais aussi la protection des droits et des libertés.*» M.Belhadj a, en outre, souligné que depuis l'installation de la Cour constitutionnelle, elle a été «*saisie en seulement deux occasions pour interpréter des dispositions de la Constitution, la première par le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), et la deuxième par saisine parlementaire de députés à l'APN.*» Pour sa part, la Représentante résidente du PNUD en Algérie, Mme Blerta Aliko, a indiqué que la Constitution de 2020 reflétait «*la volonté du législateur à renforcer les prérogatives de la Cour et de rehausser sa place, à même de régler les différends entre pouvoirs constitutionnels.*» Elle a, en outre, salué «le partenariat» liant son instance à la Cour constitutionnelle, notamment en termes de «*renforcement du recours à l'inconstitutionnalité et l'organisation d'une campagne de sensibilisation sur la promotion de la culture constitutionnelle au profit de juristes et de représentants d'organisations de la société civile.*» Par ailleurs, «*les participants ont évoqué les modalités de traitement et d'évaluation d'avis consultatifs du magistrat constitutionnel, leur élaboration et les contacts avec les institutions chargées de saisir la Cour constitutionnelle.*»

De son côté, le vice président de la Cour constitutionnelle égyptienne, Abdulaziz Mohamad Salman, a présenté «*les modèles des principales instances judiciaires*» dans son pays, et dont les compétences s'apparentent à celles de la Cour constitutionnelle algérienne.

DIPLOMATIE

Chargé par le président de la République, Attaf prend part à Pékin à la 10e Réunion ministérielle du Forum de coopération sino-arabe

Cette Réunion ministérielle, qui marque le 20e anniversaire de la création du Forum de coopération sino-arabe, sera «'occasion d'évaluer les deux dernières décennies de partenariat entre les deux parties.»

PAR CHAHINE ASTOUATI

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, est arrivé, mardi à Pékin (Chine), pour prendre part à la 10e Réunion ministérielle du Forum de coopération sino-arabe», a indiqué un communiqué du ministère.

Cette Réunion ministérielle, qui marque le 20e anniversaire de la création du Forum de coopération sino-arabe, sera «*l'occasion d'évaluer les deux dernières décennies de partenariat entre les deux parties et d'examiner les voies et moyens de renforcer ce partenariat dans ses dimensions politique, économique, sociale et culturelle*», a précisé le communiqué.

Lors de son séjour à Pékin, M. Attaf rencontrera son homologue chinois, M. Wang Yi, et aura des entretiens bilatéraux avec nombre de responsables chinois, dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des résultats importants ayant couronné la visite d'Etat effectuée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en Chine en juillet 2023.

C. A.

ORAN

Démantèlement d'un réseau criminel international organisé de trafic de drogues et de psychotropes

«*La section de recherche de la Gendarmerie nationale à Oran a démantelé un réseau criminel international organisé composé de 6 individus spécialisé dans le trafic de drogues et de psychotropes, avec la saisie de 50 grammes de cocaïne, une quantité de kif traité et de comprimés de psychotropes*», a-t-on appris, mardi, auprès de ce corps de sécurité.

Selon la même source, l'opération est intervenue suite à l'exploitation d'informations, selon lesquelles une bande organisée était impliquée dans l'importation, le transport et la commercialisation de drogues. «*Les investigations ont été intensifiées et après la surveillance des activités et des mouvements de véhicules suspects à Oran, six individus, issus de plusieurs wilayas, ont été arrêtés*», a-t-on indiqué. L'opération s'est soldée par la saisie de 50 grammes de cocaïne, 1,140 kilo de kif traité, 6,5 kilos d'une poudre blanche mélangée à la cocaïne et 780 comprimés de psychotropes. Six véhicules équipés de caches destinées au transport de drogue, de faux documents d'identité, d'une somme d'argent estimée à 3 millions de dinars, une autre somme de 1.000 euros, de fausses plaques d'immatriculation, une balance électronique, une compteuse de billets et des téléphones portables ont également été saisis. «*Après avoir accompli l'ensemble des procédures légales, les suspects ont été traduits devant la justice pour trafic menaçant la sécurité nationale et la santé publique, détention, achat et vente illégales en vue de la revente, stockage et transport de stupéfiants au sein d'un groupe criminel organisé, falsification de documents d'identité, usurpation d'identité d'autrui et délit de blanchiment d'argent*», selon la même source.

R.N.

SITUATION À RAFAH

L'Algérie demande une réunion urgente du Conseil de sécurité

L'Algérie a demandé, lundi, la tenue au Conseil de sécurité onusien, d'une réunion de consultation urgente à huis-clos consacrée à la situation à Rafah.

Cette demande «*intervient suite aux développements dangereux dans les territoires palestiniens occupés, après l'attaque menée par l'occupant israélien contre les camps de déplacés à Rafah.*»

La réunion se tiendra mardi soir en vue de discuter du meilleur moyen de riposte par le Conseil.

DÉCÈS DE 5 PERSONNES A AIN LAHDJEL

Le chauffeur du bus scolaire présenté devant la justice

«*Le Tribunal de justice de m'sila a publié une déclaration importante concernant l'accident de la circulation survenu dans la Daira d'Ain Al-hajjal*», qui a tué 5 personnes d'une famille. La déclaration expliquait que le chauffeur présumé du bus de transport scolaire avait été présenté devant le tribunal qui a également ordonné le report de l'affaire au 4 juin prochain avec le suspect placé en détention provisoire. L'incident a également impliqué un autobus de transport scolaire qui est entré en collision avec une voiture au niveau de la route nationale n ° 40 oulad Ali dans la daira d'Ain Al-hajjal. Il a laissé 5 personnes d'une famille mortes et 4 autres blessées.

BISKRA

Une quantité importante de cocaïne a été saisie et 3 personnes ont été arrêtées

La Gendarmerie nationale a pu saisir discrètement une quantité importante de drogues dures comme la cocaïne.

Selon la déclaration, l'opération il a permis d'arrêter un groupe criminel composé de 3 personnes âgées de 39 à 40 ans. L'opération a abouti à la saisie de 213 g de cocaïne et de deux voitures de tourisme. En plus de la réservation d'une somme d'argent de la monnaie nationale estimée à 53 300 000 DA.

L'opération a également permis de saisir un montant de devises fortes estimé à 230 euros et 10 francs suisses, en plus de 4 cachés.

BÉJAÏA

Arrestation d'un réseau qui a créé un repaire de débauche et de prostitution

Des policiers appartenant à la sécurité de la Daira souk tenine à Béjaïa ont réussi à arrêté un groupe composé de 16 personnes. 09 femmes et 07 hommes âgés de 19 à 48 ans. Originaires de différents wilayas, ils ont créé un repaire pour pratiquer la débauche et la prostitution .

Cela est intervenu après que les policiers ont organisé des descentes dans divers appartements et quartiers suspects du secteur spécialisé.

Qui a fait l'objet de mécontentement et de demandes d'intervention de la part des citoyens. Où des éléments de la police judiciaire, ainsi que des éléments de la brigade mobile de la police judiciaire Kharata ont participé à cette opération. 06 résidences soupçonnées de débauche et de prostitution ont été perquisitionnées.

L'opération a abouti à l'arrestation de 9 femmes de différents wilayas du pays, en plus de l'arrestation de 7 hommes, dont la plupart résident dans la wilaya de Béjaïa. Une procédure pénale a été menée à bien contre les suspects dans le cadre de la création d'un point de prostituées professionnelles de pratiquer la débauche en secret en condamnant le partage du produit de la prostitution , la tentation publique de la prostitution, et d'aborder le sujet sur l'incapacité de justifier les ressources qui correspondent au mode de vie.

R.N.

SAISON ESTIVALE

Bientôt une grande opération de camping au profit de 32.000 enfants

Une grande opération de camping au profit de 32.000 enfants, dont 30.000 résidant dans les wilayas du Sud et de l'intérieur du pays , sera lancée sur initiative du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), à l'occasion des prochaines vacances scolaires d'été, a appris l'APS auprès du Directeur général de la jeunesse de ce département ministériel.

À ce propos, Abdelwahid El Ayachi a fait savoir, en marge des assises nationales des cadres de la jeunesse, tenues dimanche et lundi à Oran, que " *29 centres situés dans les différentes wilayas du Nord du pays sont mobilisés pour accueillir les enfants concernés, parmi eux 2.000 enfants de la communauté algérienne à l'étranger.*"

«*Le coup d'envoi de cette opération est fixé pour le 23 juin prochain, avec l'organisation de la première session, alors qu'elle sera clôturée le 3 septembre, soit quelques jours avant la rentrée scolaire au titre la saison 2024-2025*», précise-t-on de même source. «*M. El Ayachi a assuré que tout est déjà prêt pour la réussite de l'opération, notamment sur le plan logistique*», soulignant que des attestations ayant couronné les différentes sessions de formation au profit des directeurs des centres d'accueil concernés et leurs staffs ont été délivrées aux concernés lors des assises nationales des cadres de la jeunesse. Par ailleurs, le même interlocuteur a indiqué que les pouvoirs publics œuvrent à renforcer le parc des établissements et autres équipements dédiés aux jeunes, qui comprend actuellement 2.934 unités, dont des auberges de jeunes, des centres de camping et des complexes de proximité, à travers tout le territoire national. Estimant que ce nombre d'équipements ne répond pas totalement aux besoins de la jeunesse algérienne, il a informé que de nouveaux projets en la matière ont été lancés, «*dont certains seront bientôt inaugurés, alors que d'autres sont en cours de réalisation.*»

Parallèlement, le MJS a tracé une «stratégie intégrée» pour augmenter le nombre d'encadreurs en programmant plusieurs sessions de formation, qui devraient permettre d'atteindre l'objectif escompté, à savoir couvrir les établissements de la jeunesse «à un niveau satisfaisant, à l'horizon de l'année 2026», a-t-il expliqué.

TIZI-OUZOU

Célébration du 83e anniversaire des Scouts musulmans algériens

Un hommage a été rendu lundi à Tizi-Ouzou par le haut commandement des Scouts musulmans algériens (SMA) à d'anciens membres de l'organisation à l'occasion de célébration de la Journée nationale des scouts musulmans algériens (SMA) qui coïncide avec l'anniversaire du décès du fondateur du mouvement, Mohamed Bouras.

L'hommage abrité par la maison de la culture Mouloud-Mammeri s'est déroulé en présence des ministres de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, de l'Enseignement et la Formation professionnels, Yacine Merabi, ainsi que du Commandant général des SMA, Abderrahmane Hamzaoui et des autorités locales.

«*Dans son allocution, Hamzaoui*», a rappelé l'engagement révolutionnaire et les sacrifices consentis par les SMA en faveur de l'indépendance du pays en soulignant que les Scouts étaient «*une école pionnière de patriotisme et d'engagement, et aujourd'hui, une pépinière et un exemple de réussite dans tous les domaines.*»

Le choix de Tizi-Ouzou pour cette 3ème célébration depuis l'institution de cette Journée par le président de la République en 2021, est dicté par «*l'engagement historique de cette wilaya durant la Révolution et sa forte adhésion aux SMA.*»

Aujourd'hui, les SMA comptent près de 300.000 scouts au niveau national dont près de 10.000 au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Indiquant que l'adhésion et la création de groupes de scouts est ouverte, Hamzaoui dira que son organisation «*escompte atteindre 1,5 million de scouts à l'horizon 2036 pour célébrer le centenaire de l'organisation.*»

Lors de cette célébration, un recueillement à la mémoire des martyrs de la guerre de libération nationale a été organisé au cimetière des martyrs de M'douha, au chef lieu de wilaya.

HADJ 2024

Arrivée de plus de 1600 pèlerins algériens à La Mecque

«*Mille six cent vingt et un (1.621) pèlerins algériens au total sont arrivés à La Mecque*», a-t-on appris lundi de la mission algérienne du Hadj.

Le directeur adjoint du Centre, chargé de l'accueil, du logement et des déplacements, M. Youcef Baroud, a affirmé que «*deux vols en provenance d'Alger et de Médine sont arrivés lundi à La Mecque, transportant 640 pèlerins.*» Les premiers pèlerins algériens sont arrivés lundi 20 mai. Cinq autres vols transportant 1.288 pèlerins sont attendus pour mardi, à la Mecque, a ajouté M. Baroud précisant que «*l'arrivée des premiers groupes des agences de voyage est prévue le même jour à partir de Médine.*»

A noter que le nombre total de pèlerins algériens attendus à La Mecque cette saison s'élève à 41.300. L'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) accueillera 23.200 pèlerins et les agences de voyage 17.200. «*L'opération de transport des pèlerins vers les Lieux saints se poursuivra à partir de 12 aéroports nationaux, à travers 146 vols, dont 88 avec la compagnie aérienne Air Algérie.*»

M. Baroud a souligné que «*l'accueil des hadjis se déroule dans de bonnes conditions ajoutant que les services de transport, d'hébergement, d'orientation et les prestations médicales sont assurés.*»

Les pèlerins disposent, a-t-il dit, de la carte électronique «NUSUK», carte d'identité du hadji en Arabie Saoudite, contenant toutes ses coordonnées avec photo, numéro de passeport, numéro de visa et autres informations. Cette carte est activée à son entrée en Arabie saoudite, et lui garantit ses droits en tant que hadj algérien comme le droit d'entrée et de sortie des camps algériens à Mina et Arafat.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

24 morts et 1460 blessés en une semaine

«*Vingt-quatre (24) personnes ont trouvé la mort et 1460 autres ont été blessées dans 1250 accidents de la circulation enregistrés durant la période allant du 19 au 25 mai, à travers le pays*», indique, mardi, un bilan de la Protection civile.

«*Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Sétif avec 3 personnes décédées et 83 autres blessées suite à 57 accidents de la circulation*», précise la même source.

«*Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 1008 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (160 incendies), Blida (61) et Chlef (54)*», ajoute le communiqué.

Aussi, pour les opérations diverses, la Protection civile a effectué 6087 interventions, durant la même période pour le sauvetage de 314 personnes en situation de danger et l'exécution de 4985 opérations diverses d'assistance.

AOUN:

«Un véritable programme pour l'Industrie automobile en bonne voie»

Ali Aoun, ministre de l'Industrie et de la production pharmaceutique, a révélé que son département ministériel est désireux de développer l'Industrie automobile et l'installation en Algérie.

PAR MOUNIR HAMROUCHE

Ceci dans le but de sortir de la dépendance et d'éliminer la pénurie que connaît le marché automobile.

Lors de sa visite en tant qu'invité de la première chaîne de radio, Ali Aoun a déclaré que «*toutes les facilités ont été fournies pour mettre en service des usines de fabrication et d'installation de voitures en Algérie. Ceci afin d'assurer une abondance de voitures au cours des trois prochaines années.*»

En ce qui concerne les zones industrielles, Ali Aoun a révélé l'entrée d'une nouvelle agence spécialisée dans des zones industrielles, dont la tâche est d'assurer la mise à disposition de toutes les facilités aux investisseurs dans ce domaine, et d'être responsable de la gestion de ces zones industrielles. Il a souligné «*la mise à disposition de toutes les facilités pour qu'il y ait des usines automobiles en Algérie.*» Il a souligné que d'ici trois ans, il y aura une énorme abondance de voitures.

Le ministre a indiqué qu' «*un véritable programme pour l'Industrie automobile en Algérie a été lancé.*» Et il sera progressivement orienté de l'installation à la fabrication. Il a souligné que «*les enseignes qui sont entrées sur le marché algérien sont les enseignes qui veulent vraiment investir.*»

Dans un contexte différent, le ministre a souligné que «*son département ministériel s'attend à ce que les exportations pharmaceutiques atteignent 80 millions de dollars d'ici la fin de cette année.*» Avec une facture d'importation réduite. Il a souligné que «*les exportations pharmaceutiques réaliseraient un saut qualitatif de 80 millions de dollars d'ici la fin de 2024.*» Les importations algériennes de médicaments se sont élevées à 1,2 milliard de dollars l'an dernier. Après c'était 4 milliards de dollars en 2022. Ces résultats ont été obtenus grâce à la production locale, qui couvre 72% des besoins nationaux. Il passera à 80% d'ici la fin de 2024.

Il a également noté que la demande intérieure de médicaments contre le cancer et les maladies chroniques serait couverte à 60%. Merci aux projets lancés dans ce cadre. Aoun a souligné «*la nécessité de contrôler les marges bénéficiaires des fabricants, des distributeurs et des pharmaciens*». Il a ajouté que «*tous les médicaments produits en Algérie sont de haute qualité.*»

M.H.

HYDROCARBURES

Sonatrach livre sa première cargaison de GNL en Croatie

Le groupe Sonatrach a annoncé, mardi, dans un communiqué, avoir procédé à la livraison de sa première cargaison de gaz naturel liquéfié (GNL) en Croatie, dans le cadre de sa stratégie de diversification des exportations gazières. «*La livraison a eu lieu au niveau du terminal de regazéification flottant de KRK, en date du 22 mai 2024*», a précisé la même source.

«*Cette cargaison, fruit d'une étroite collaboration menée avec les parties prenantes en Croatie depuis la mise en service de ce terminal en 2021, en vue de réunir les conditions nécessaires à sa réalisation, a été chargée à partir du complexe de liquéfaction GL3Z à Bethioua (Algérie) et livrée à bord du méthanier «Ougarta», propriété de la compagnie nationale des hydrocarbures*», a fait savoir le communiqué.

Une partie du gaz regazéifié «*sera acheminée vers la Hongrie à travers le réseau gazier croate, ce qui permet à Sonatrach d'approvisionner, pour la première fois, ces deux pays en gaz naturel*», a ajouté le communiqué.

Dans ce cadre, Sonatrach compte accroitre «*d'avantage ses exportations vers cette région, consolidant ainsi son rôle central dans la sécurité des approvisionnements de l'Europe*», a-t-on souligné encore de même source.

R.N.

PÉTROLE

Le Brent clôture en hausse et dépasse les 83 dollars

Les cours du pétrole ont terminés en hausse, ce lundi. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juillet, s'est élevé de 1,10%, pour clôturer à 83,12 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain de même échéance s'est lui apprécié de 0,93%, à 78,65 dollars.

R.N.

SEBAA

Les projets structurants, d'un montant de 48 milliards de dollars, seront finalisés en 2027

Les grands projets structurants, visant à diversifier l'économie nationale, à inscrire le pays dans la pleine émergence, à stimuler la croissance et à réduire le volume des importations, doivent être finalisés à l'horizon 2027.

C'est ce qu'a soutenu, ce mardi, le directeur général du Trésor et de la gestion comptable et des opérations financières de l'Etat au ministère des Finances, Hadj Mohamed Sebaa, affirmant que « *les efforts d'investissement de l'Etat font partie intégrante de l'action du Gouvernement et leur finalité est de stimuler la croissance économique, de promouvoir l'emploi, les exportations et d'améliorer le bien-être des citoyens.* »

Lors de son passage à l'émission « L'invité de la rédaction » de la Radio chaîne 3 de la Radio Algérienne, M. Sebaa a souligné que « *durant ces dernières années, les investissements de l'Etat ont été constants* », relevant que les budgets successifs d'investissements consentis par l'Etat entre 2021 et fin 2023 étaient de l'ordre de 6 500 milliards de dinars (48 milliards de dollars), dont 1 900 milliards de dinars en 2021, 1 900 milliards de dinars en 2022 et 2 700 milliards de dinars en 2023, alors que le budget de l'année 2024 prévoit un montant de 2 800 milliards de dinars.

« *Tous ces investissements visent l'attractivité du territoire et le développement durable. Ils sont générateurs d'un niveau de création d'emploi important* », citant l'exemple du complexe du phosphate intégré d'un montant de 700 milliards de dinars, la mine de fer de Gara Djebilet d'un montant de 1 014 milliards de dinars et la réalisation de 7 stations de dessalement d'eau de mer pour un montant global de 206 milliards de dinars.

En ce sens, M. Sebaa a affirmé qu' «*il existe sept autres grands projets structurants répartis à l'échelle nationale.*» Il citera, entre autres, le projet des énergies renouvelables pour un montant de 126 milliards de dinars, le projet de modernisation des réseaux ferroviaires d'un montant de 2 786 milliards de dinars et l'extension du Métro d'Alger pour un montant de 1 157 milliards de dinars. « *Pour les projets structurants, la loi de Finances de 2024 permet d'entrevoir des taux d'intérêts très favorables sur les coûts de crédits et qui peuvent aller jusqu'à un (01) %. Pour les autres projets d'investissements, le Trésor public bonifie les taux d'intérêts* », a développé l'invité de la Radio Algérienne, précisant que « *la bonification des taux d'intérêts qui financent les investissements est de l'ordre de 3 % lorsque e projet est situé dans le Grand-Sud ou dans les Hauts-Plateaux et de 2 %lorsque le projet est situé au Nord du pays.* »

Du reste, et dans le cadre de la réforme de la finance, M. Sebaa considère également que « *le recours à la Bourse d'Alger constitue une option supplémentaire pour financer des projets structurants.* »

R.N.

FIBRE OPTIQUE

Aoun affirme l'accélération du processus d'augmentation de la production locale

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a indiqué, lundi à Alger, que son département ministériel avait procédé à l'accélération du processus d'augmentation de la production locale de fibre optique, en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Invité du "*Forum de la Radio*" (Chaîne I), M. Aoun fait savoir qu'il s'était réuni, lundi, avec les responsables de l'entreprise publique relevant du groupe "Imetal" spécialisée dans la production de fibre optique, ainsi qu'avec d'autres producteurs privés, aux fins d'"*intensifier la production*". Le groupe produit environ 20.000 km de fibre optique "*mais n'arrive pas à couvrir les besoins du secteur des télécommunications, c'est pourquoi nous nous attelons à accélérer la production en vue de couvrir les besoins de ce secteur*", a ajouté le ministre. Pour rappel, le président de la République avait enjoint, lors du Conseil des ministre du 22 mai courant, au ministre de l'Industrie d'engager la production locale de fibre optique, parallèlement au projet de sa généralisation et de son financement. Evoquant, par ailleurs, les entreprises publiques employant 94.000 travailleurs, M. Aoun a indiqué qu'elles avaient réalisé, en 2023, un chiffre d'affaires de 500 mds DA, tandis que leurs exportations avaient atteint environ 450 millions USD, un chiffre réalisé principalement par la société algérienne Qatari Steel. Le ministre a également indiqué que son département ministériel avait élaboré une feuille de route pour le développement des filières industrielles à fort potentiel, notamment l'industrie de transformation, l'industrie mécanique, la sidérurgie, le textile et le cuir, ainsi que l'industrie pharmaceutique. Dans ce cadre, le ministère œuvre à soutenir et à améliorer la performance de la production industrielle publique, en s'appuyant sur des contrats de performance qui visent à optimiser la gestion des entreprises. Ces contrats, mis en œuvre fin 2023, "*commencent à donner leurs fruits*", affirme M. Aoun.

Et de rappeler qu'il "*est impossible de gérer un groupe de 25 entreprises, dont chacune compte de 5 à 6 usines, par un seul P.-dg*".

Un milliard de dollars d'exportations de sidérurgie en 2023

Evoquant le textile et les cuirs, le ministre a précisé que cette industrie a "*subi un coup dur par le passé, en raison de l'ouverture des importations au détriment du produit local*", mettant en avant à ce propos les efforts consentis par le Groupe Textiles et Cuirs Getex pour améliorer la qualité des produits. "*Après trois ans, cette industrie retrouvera sa place*", a-t-il assuré. Le ministre a également fait savoir que l'usine Koutama Agrifood de trituration des graines oléagineuses et de fabrication d'aliments de bétail à Jijel entrera en service d'ici fin 2024, tout comme la raffinerie de sucre dans la zone industrielle de Larbaâtache à Boumerdès.

Quant à la trituration, "*il y a des projets en cours d'étude, en vue d'assurer la disponibilité de certaines types importés actuellement*", a indiqué le ministre qui a également abordé la situation de l'Entreprise nationale des industries de l'électroménager Eniem et de l'Entreprise nationale des industries électroniques Enie, qui ont renoué avec la production après que l'Etat leur a alloué les enveloppes financières nécessaires.

Selon M. Aoun, "*la relance économique se réalise à travers un partenariat public-privé*", ajoutant que Saidal assurait actuellement la production de certains produits au profit de producteurs privés.

Après avoir évoqué les exportations en sidérurgie qui "*ont atteint un milliard USD, l'année passée*", le ministre a indiqué qu'un nombre d'usines réalisaient des projets d'extension, à l'instar du groupe privé Tosyali qui a entamé, cette semaine, la production du fer plat utilisé dans la production automobile et de l'électroménager. Quant au ciment, il a relevé que la capacité de production actuelle était estimée à 40 millions de tonnes, répartis entre les deux secteurs public et privé, tandis que les exportations s'étaient levées, l'année passée, à 400 millions USD, ajoutant que le travail était en cours pour diversifier la production du ciment en Algérie.

Par ailleurs, le ministère de l'Industrie œuvre à optimiser la gestion des zones industrielles au nombre de 120 zones, à travers "*la restructuration du groupe Divindus en créant des filiales, dont chacune sera chargée de gérer les zones industrielles dans tout le pays, à l'effet d'améliorer la gestion*", a indiqué M. Aoun.

HOMMES D'AFFAIRES

Zitouni appelle à la création d'un conseil tripartite algéro-tuniso-libyen

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a appelé, lundi à El Tarf, les opérateurs économiques participant au 1er Salon national des produits algériens à "*étudier la possibilité de mettre en place un conseil tripartite d'hommes d'affaires algéro-tuniso-libyen pour consolider les relations économiques entre ces trois pays frères*". Les hommes d'affaires algériens, tunisiens et libyens "*sont invités à mettre en place un conseil tripartite qui constituerait une plateforme favorisant un climat d'affaires et des opportunités d'investissements directs et indirects dans chaque pays*", a indiqué le ministre dans un discours prononcé au cours d'une rencontre avec les opérateurs économiques des wilayas d'El-Tarf et d'Annaba, ainsi que des hommes d'affaires des gouvernorats tunisiens de Beja, de Jendouba et du Kef et leurs homologues libyens, dans le grand auditorium de l'Université Chadli-Bendjedid. La plateforme en question serait également un mécanisme efficient pour promouvoir les échanges commerciaux, tout en intensifiant l'organisation de conférences et d'expositions afin de tisser des partenariats fructueux pour promouvoir les échanges commerciaux et économiques bénéfiques aux trois pays.

M. Zitouni a ajouté, à cette occasion, que son département ministériel "*s'est employé à la formation d'un groupe de travail dont la tâche principale est de prendre des mesures et de les suivre pour surmonter les difficultés qui entravent la circulation des marchandises entre les trois pays, et d'explorer les moyens d'augmenter le volume des échanges commerciaux, tout en accélérant la mise en place de zones communes de libre-échange*". "*Ce qui unit nos trois pays, l'Algérie, la Tunisie et la Libye, doit pousser le rythme du commerce interrégional au plus haut niveau, ouvrant la voie à la réalisation d'infrastructures communes pour le développement des zones frontalières, et poser des bases solides pour l'intégration économique sur laquelle les pays du monde misent pour faire face à tous les défis régionaux*", a-t-il encore déclaré. La Chambre algérienne de commerce et d'industrie a été "*chargée d'organiser un forum pour les hommes d'affaires algériens et leurs homologues des deux pays frères afin de développer des perspectives de coopération économique, d'établir des partenariats et d'activer des conseils d'affaires conjoints, en particulier dans les communes frontalières qui constituent l'espace le plus approprié pour réaliser les aspirations des opérateurs économiques à des partenariats commerciaux prometteurs*", a également souligné M. Zitouni.

Les hommes d'affaires algériens et leurs homologues libyens et tunisiens devront "*bénéficier de leur appartenance aux espaces économiques régionaux et des privilèges fiscaux et des exonérations fiscales qu'ils offrent pour faire progresser la coopération conjointe comme la Grande zone arabe de libre-échange et la Zone de libre-échange continentale africaine*", a-t-il ajouté.

Le ministre du Commerce a déclaré, d'autre part, que les mutations économiques "*pousseront à la concrétisation de la volonté commune d'établir une intégration économique régionale qui renforce le poids et la force des trois pays à l'avenir, en particulier face aux partenaires internationaux qui doivent nous considérer en tant que pays actifs, prospères et influents, et non plus en tant que consommateurs*".

M. Zitouni a également salué les efforts du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à "*relancer les efforts d'intégration régionale avec nos frères du Maghreb et des pays du Sahel afin d'incarner la volonté politique commune d'approfondir la coopération régionale et le partenariat économique dans sa dimension stratégique*".

Pour rappel, le ministre, accompagné du wali d'El-Tarf, Mohamed Meziane, avait supervisé une opération d'exportation de panneaux de bois aggloméré vers la Tunisie, avant de visiter, dans la commune de Chatt, une unité de transformation de tomates industrielles.

ACCORD SONATRACH-EXXONMOBIL

Promouvoir le partenariat entre les compagnies internationales et l'Afrique

La Chambre africaine de l'énergie a salué le protocole d'accord, conclu jeudi dernier, entre Sonatrach et la compagnie américaine ExxonMobil portant sur le développement en partenariat des ressources en hydrocarbures des bassin d'Ahnet et du Gourara, soulignant l'importance d'un tel partenariat dans la promotion de la collaboration entre les compagnies pétrolières internationales et les pays africains.

Signé à Alger en présence du P.-dg du groupe, Rachid Hachichi, et des cadres du groupe et d'une délégation de la compagnie américaine ExxonMobil, cet accord "*représente une étape importante dans le secteur énergétique algérien, mettant en évidence des progrès substantiels et de nouvelles opportunités d'investissement. Les deux parties donneront la priorité aux avancées technologiques et à l'adoption des meilleures pratiques en matière de développement durable et de protection de l'environnement*", indique cette association basée à Johannesburg (Afrique du Sud).

Ces partenariats "*sont essentiels pour libérer le vaste potentiel énergétique de l'Afrique*", affirme encore la Chambre, notant que l'accord qualifié d'"historique" entre les deux compagnies permettra "*d'améliorer l'efficacité de l'exploration, d'optimiser les processus de production, de garantir des pratiques d'utilisation durable des ressources et de tirer parti de la vaste expérience de la société et de ses antécédents en matière de gestion de projets énergétiques complexes dans toute l'Afrique*".

"*Le partenariat entre l'Algérie et ExxonMobil marque un tournant dans le paysage énergétique du pays. Cela souligne le potentiel de collaboration entre les nations africaines et les sociétés pétrolières internationales pour débloquer les ressources énergétiques et, en fin de compte, favoriser le développement durable et éliminer la pauvreté énergétique sur le continent*", a déclaré NJ Ayuk, président exécutif de la Chambre, cité dans un communiqué.

"*En forgeant de tels partenariats, l'Algérie s'assure non seulement l'accès à des technologies et à une expertise de pointe, mais se positionne également en tant qu'exportateur régional de gaz vers les pays européens*", a-t-il ajouté.

SANTÉ HUMAINE ET ANIMALE

Vers du chat : ils sont dangereux pour lui et pour vous

Traiter son chat contre les vers (parasites internes) est indispensable . C'est la base même de la prévention avec le traitement contre les parasites externes et la vaccination.

Un chat contaminé par les vers ne se « remarque » pas forcément. Cela peut être dangereux aussi bien pour la santé du chat que pour celle de son entourage. Car les vers constituent une menace pour les humains.

Des vers plats et des vers ronds dans les intestins et le tube digestif de votre chat
Chez le chat – tout comme chez le chien d'ailleurs -, il existe plusieurs types de vers. Des parasites internes qui colonisent les intestins et/ou le tube digestif et contre lesquels il est essentiel de protéger son animal.
Il s'agit principalement des vers plats du chat ou longs (ténia, cestodes), et des vers ronds (ascaris, ankylostomes).
Tout comme pour les parasites externes, la lutte contre les parasites intestinaux du chat doit constituer une priorité, une règle à laquelle il convient de ne pas déroger. Ceux contre lesquels vous devez protéger votre chaton, et ce tout au long de sa vie également.
Les vers ne s'attaquent pas seulement aux intestins du chat. Ils peuvent également toucher d'autres organes : - le cœur,
- l'appareil respiratoire,
- la surface de l'œil...
Empêcher la présence des vers et les éliminer passe par une vermifugation régulière. Contre les vers (ascaris, ankylostomes, Dipylidium, ténia…) et autres protozoaires (coccidies, Giardia…), votre vétérinaire vous prescrira le vermifuge le mieux adapté à votre chat et à son mode de vie.

Comment un chat attrape des vers intestinaux ?
Transmission vers entre chat
Il existe plusieurs "portes d'entrée" pour les vers. L'infestation peut se faire par le biais de selles infestées de larves, en ingérant des rongeurs parasités ou par voie percutanée lorsque les larves passent à travers la peau des coussinets du chat, par exemple. Les chats peuvent attraper des ascaris au simple contact de sols contaminés, en ingérant une proie voire pour le chaton par le lait maternel
Les chats peuvent contracté le ténia en ingérant des puces infestées lorsqu'ils chassent et mangent leur proie ou bien ingèrent de la viande crue. C'est la raison pour laquelle il vaut mieux vaut éviter de donner de la viande ou viscères crus à votre chat.

Parasites internes chez le chat : est-ce grave si l'animal est infesté ?
L'infestation par les vers peut passer inaperçue, principalement chez les chats adultes. Sinon, certains signes peuvent y faire penser sans qu'il soit pour autant propre à une infestation par des parasites internes. On peut observer des diarrhées chroniques et/ou vomissements, un affaiblissement, une perte d'appétit une occlusion intestinale...

Quels risques de transmission à l'humain ?
Chat et homme, transmission
Certains vers du chat sont transmissibles à l'humain. C'est le cas des ascaris et des ankylostomes. Les vers du chat peuvent transmettre de graves maladies à l'homme. C'est une zoonose à ne surtout pas sous-estimer.
Les vers du chat peuvent se transmettre à l'homme de différentes manières, les uns par exemple par ingestion d'aliments ou d'eau souillés par des selles d'un animal infesté ou dans l'environnement (terre, bac à sable...) ; par contact également, car les oeufs peuvent se loger dans le pelage du chat.
La contamination par des vers du chat peut avoir de lourdes conséquence pour l'humain, notamment lorsque les parasites internes viennent à toucher des organes tels le cerveau ou les yeux.
Certaines personnes sont davantage exposées et doivent faire preuve de précaution. Il s'agit :
- des personnes malades et naotamment immunodéprimés ;
- les diabétiques ;
- les femmes enceintes ;
- les enfants en contact avec un chat (ou autre animal de compagnie) ;
- les femmes enceintes ;
- les personnes âgées.

Comment savoir si le chaton ou le chat a des vers et quels sont les signes et symptômes ?
Les chat adultes peuvent tout à fait être infesté par des vers et ne présenter aucun symptôme, à la différence des chatons chez lesquels certains signes sont fréquents et évocateurs.
Les signes et symptômes les plus visibles d'une infestation par les vers sont les suivants et au moindre doute, il ne faut pas hésiter à prendre rendez-vous chez le vétérinaire, et cela même si votre chat a reçu son traitement antiparasitaire (vermifuge) :
- des diarrhées, vomissements ;
- un retard de croissance ;
- une perte de poids ;
- des démangeaisons dans la région de l'anus, l'animal pouvant faire le traîneau en se léchant ou frottant les fesses au sol
- un ventre gonflé/ballonné ;
- un poil terne...
On peut également parfois repérer la présence de vers (en forme de grain de riz...) dans les selles, comme au moment de procéder au nettoyage de la litière.
Mais les ankylostomes sont, par exemple, des vers beaucoup plus petits que les ascaris et que l'on ne peut pas facilement distinguer à l'œil nu.
En cas de doute, le vétérinaire peut vous proposer un examen des selles afin de mettre en évidence la présence ou non de vers chez votre chat.

Traitements : comment se débarrasser des vers intestinaux chez le chat ?
Des précautions et surtout des mesures de prévention sont prendre absolument.
Vermifugez régulièrement votre chat
On ne le repère jamais assez : vermifuger son chat est essentiel. Un vermifuge (anthelminthique) à large spectre permet de lutter lutter contre tous les vers, ce qui est le cas de la plupart des produits vétérinaires. Un vermifuge n'est pas forcément efficace pour lutter contre tous ceux qui peuvent contaminer votre chat. Votre vétérinaire connaît bien les risques encourus et les produits qu'il sera amener à vous prescrire, tout en le faisant évoluer (changer) dans le temps.

Quand vermifuger son animal et quel traitement choisir ?
Chez le chaton, le vétérinaire recommandera généralement de le vermifuger une fois par mois jusqu'à ses 6 mois ; ensuite, à l'âge adulte, c'est son mode de vie (chat d'intérieur, chat ayant accès à l'extérieur, cohabitation avec d'autres animaux, etc.), qui lui permettra de déterminer la fréquence de la vermifugation (de 2 à 4 fois par an) et le traitement à utiliser.
Si le chat a côtoyé des congénères comme par exemple s'il a passé un séjour en pension, il convient alors au retour de procéder à une nouvelle vermifugation.
Un vermifuge ne vas pas rendre votre chat malade ! C'est là aussi une idée reçue. D'ailleurs après un séjour en pension ou dans un endroit où il a été en contact avec d'autres animaux, vous pouvez fort bien vermifuger de nouveau votre chat avant la date d'échéance suivante (à noter dans vos tablettes !). Il en est de même si vous pensez avoir un jour oublier son vermifuge. Les vermifuges à base de composants naturels peuvent être administrés en complément mais ne suffisent pas à eux seuls à combattre les vers. Aucun traitement naturel n'a fait l'objet à ce jour d'une étude prouvant leur efficacité. Il est essentiel lorsque l'on désire utiliser ce genre de produit de demander conseil à son vétérinaire. D'autant que certains composent naturels utiles dans le "fait maison" peut s'avérer toxique pour le chat.

Chat et chien : à chacun son vermifuge
Tous les animaux domestiques vivant sous le même toit doivent être traités.
Attention, on ne traite pas un chat avec le même produit qu'un chien. Il est important d'avoir l'avis du vétérinaire quant à celui à utiliser, son mode d'application et sa fréquence. Un pictogramme présent sur les emballages rappelle la dangerosité de l'application ou administration d'un traitement contre les vers qui ne serait pas destiné au chat. Votre vétérinaire vous conseillera le produit le plus facile à administrer ou à appliquer à votre chat. Celui qui est le mieux adapté à votre compagnon. Il en existe suous fore de spot-on (pipette), cachet...
Une bonne hygiène, surtout avec les enfants !
Une bonne hygiène est nécessaire. Cela passe en premier lieu par un lavage des mains après avoir manipulé ou caressé son compagnon. Les enfants doivent apprendre cette mesure de bon sens, car ils n'ont pas toujours conscience du danger que représentent les vers intestinaux du chat. Comme, de plus, ils sont proches de leur matou – le matou est souvent un copain de jeu voire un « confident – ils aiment le caresser l'embrasser et ont souvent la facheuse « manie » de porter leurs mains à la bouche. Quand ce n'est pas se laisser léchouiller par leur chat ou par un autre ! La salive du chat, tout comme celle du chien, renferme des bactéries dangereuses. Pour la santé du chat mais aussi celle de son entourage, il est indispensable de lutter contre l'infestation par les vers intestinaux. Le vétérinaire reste l'interlocuteur privilégié qui, enfoncions de votre animal, vous recommandera le vermifuge le mieux adapté à votre compagnon.

PRÉVENTION

5 choses que vous devez savoir sur la prévention parasitaire

Malgré leur taille minuscule (voire microscopique), les parasites représentent une grande menace pour la santé de votre animal et pour la vôtre. Pourtant, alors que les vétérinaires se font poser encore et toujours les mêmes questions, de nombreux propriétaires d'animaux de compagnie semblent sous-estimer ce danger et l'importance de la prévention parasitaire. Voici ce que vous devez savoir.

Les parasites ne se limitent pas qu'aux tiques et aux puces.

Il existe plus de 70 espèces de parasites dangereux pour les animaux de compagnie en Amérique du Nord. Au Canada, elles sont regroupées en cinq grandes catégories : les puces, les tiques, les acariens, les vers du cœur et les parasites internes. Votre animal de compagnie peut être infesté de différentes manières. Par exemple, les puces peuvent effectuer des bonds de jusqu'à 19 pouces pour s'accrocher à votre chat lorsqu'il s'aventure à l'extérieur. Un moustique qui pique votre chien pourrait permettre à un ver du cœur de s'installer dans son organisme. Pour savoir quelles sont les espèces les plus courantes dans votre province, visitez parasiteprotection.ca.

Les parasites peuvent avoir de graves conséquences sur la santé de votre animal. Les infections parasitaires peuvent provoquer un large éventail de symptômes, allant d'un léger inconfort à des problèmes mettant la vie en danger. Les acariens et les puces provoquent des démangeaisons intenses, et si votre animal se gratte excessivement, il pourrait développer des infections de peau. Les vers intestinaux perturbent le système digestif et peuvent provoquer des vomissements, la diarrhée et la perte de poids. Enfin, un ver du cœur non traité peut se loger profondément dans le cœur d'un animal de compagnie, entraînant éventuellement une insuffisance cardiaque congestive et la mort.

La protection parasitaire est importante non seulement pour vos animaux, mais aussi pour votre famille. Les acariens et les puces peuvent provoquer des irritations et de sérieuses démangeaisons tant auprès des humains que des animaux domestiques. Heureusement, les humains ne peuvent pas servir d'hôtes définitifs aux puces et ne souffrent généralement d'irritation qu'aux endroits où ils ont été mordus. Il est bien connu que certaines tiques sont dangereuses pour les humains, leur morsure pouvant entre autre transmettre la maladie de Lyme. Et bien que la majorité des chiens testant positifs à la maladie demeurent asymptomatiques, celle-ci peut avoir des conséquences à long terme sur les humains, comme une fatigue persistante, des douleurs, des articulations ou des muscles endoloris et même des difficultés de concentration, une diminution de la mémoire à court terme et des problèmes d'élocution.

Pour ces raisons, si la prévention parasitaire est toujours importante, elle le devient encore plus si votre ménage compte des enfants ou des gens dont le système immunitaire est affaibli.

La prévention parasitaire est importante tout au long de l'année.

Malgré le froid des hivers canadiens, de nombreuses espèces de parasites ont appris à s'adapter et à survivre. Les tiques entrent en dormance pendant la plus grande partie de la saison froide, mais peuvent aller chasser pour se nourrir dès que la température dépasse 4 °C pendant quelques heures, ce qui se produit souvent au début ou à la fin de l'hiver, mais avec les changements climatiques, ceci pourrait aussi se produire sporadiquement tout au long de l'hiver selon votre région.

Il est plus facile (et moins coûteux) de prévenir les parasites que de les éliminer.

Appliquer chaque mois son traitement antiparasitaire à votre animal de compagnie devient une routine facile à intégrer à votre calendrier et à votre budget. Mais une fois qu'une infection parasitaire nécessite un traitement, les médicaments peuvent s'avérer plus coûteux.

Considérez également l'impact qu'une infestation parasitaire peut avoir sur votre maison. Les puces peuvent se loger dans les sofas, le tapis et les joints du plancher, et une seule femelle peut pondre jusqu'à 50 œufs par jour. Au bout de deux jours seulement, les œufs sont prêts à éclore. Une fois qu'une maison est infestée, se débarrasser des intrus peut nécessiter des semaines de traitements chimiques et d'aspirateur ou plusieurs visites coûteuses d'un exterminateur professionnel.

Prenez garde au diabète qui dégénère !

Selon une étude menée par une équipe de chercheurs de l'International Prevention Research Institute (iPRI), un diabète qui dégénère pourrait être un signe précurseur du cancer du pancréas.

Le diabète, signe avant-coureur du cancer du pancréas ?

Si l'état de santé d'une personne de votre entourage, souffrant de diabète de type 2, venait à se dégrader, prenez garde, elle est peut-être en train de développer un cancer du pancréas. C'est en tout cas ce que suggère une étude présentée au Congrès 2017 de l'European CanCer Organisation (ECCO). Selon ces travaux, le diabète pourrait en effet faire partie des premiers symptômes du cancer pancréatique.

Pour parvenir à cette conclusion, les chercheurs ont suivi plus de 350.000 patients atteints de diabète de type 2 en Belgique entre 2008 et 2013 et plus de 450.000 en Italie, entre 2008 et 2012. Près de 800 cas de cancer du pancréas ont été recensés chez les Belges et un peu plus de 1.800 chez les Italiens. Dans 1 cas sur 2, le diagnostic du cancer avait été établi après la découverte d'un diabète de type 2.

Un risque sept fois plus élevé pour les patients

Autre constat intéressant : la quasi-totalité des patients diabétiques qui ont vu leur maladie dégénérer ont été diagnostiqués par la suite avec un cancer du pancréas. "*Une détérioration de leur état qui les a obligés à passer à une thérapie antidiabétique plus agressive avec des injections d'insuline a été associée à un risque sept fois plus élevé d'être diagnostiqué avec le cancer du pancréas*", a précisé le professeur Alice Koechlin, qui a participé aux travaux.

Les chercheurs sont formels : ce n'est pas le traitement plus violent qui provoque l'apparition du cancer, mais bien la présence du cancer qui aggrave le diabète. Cette étude est capitale dans la mesure où le cancer du pancréas est un cancer très difficile à diagnostiquer. "*Il n'existe actuellement pas de bonne méthode non invasive pour détecter le cancer du pancréas qui ne montre pas encore de signes ou de symptômes visibles*", a en effet ajouté le professeur Koechlin.

GHARDAÏA

Hausse de la production céréalière

Une production de près de 60.000 quintaux (qx) de céréales sous pivot, toutes variétés confondues, est attendue dans la wilaya de Ghardaïa au titre de la campagne moisson-battage 2023-2024, lancée ce début de semaine dans la wilaya, selon la Direction des services agricoles (DSA).

Le coup d'envoi de la campagne a été donné par le wali, Abdellah Abinouar, dans une exploitation agricole privée d'une superficie de 300 hectares, au lieu-dit Chaâbat El Sbaâ, dans la daïra de Metlili (70 km au sud/ouest de Ghardaïa). Une superficie globale de 1.486 hectares de la surface agricole utile (SAU) a été consacrée à la céréaliculture sous pivot, dont 1.425 hectares réservés au blé dur, 31 hectares au blé tendre et 30 hectares à l'orge, indique l'ingénieur en chef chargé des statistiques à la DSA, Khaled Djebrit, précisant que l'ensemble des superficies emblavées sont circonscrites dans les communes de Metlili, Mansoura, Zelfana et Guerrara. Un rendement moyen de plus de 50 quintaux à l'hectare pour le blé dur, 40 quintaux pour le blé tendre et 40 quintaux d'orge à l'hectare est attendu au titre de cette campagne, une fois moissonnée l'ensemble de la production qui sera collectée par la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS- Laghouat).

Une augmentation de la production a été enregistrée cette saison agricole par rapport à la saison dernière, marquée par une récolte de près de 50.000 quintaux, a fait savoir le même responsable, ajoutant que cette hausse est due à la disponibilité des semences de qualité et le suivi de l'itinéraire technique agricole. La surface sous pivot consacrée à la production céréalière a connu une courbe ascendante, estimée à plus de 21% depuis 2021, passant de 1.161 hectares à 1.486 hectares en 2024, a fait savoir Djebrit. Cette extension s'est effectuée suite à une sensibilisation permanente sur l'importance de ce secteur stratégique menée par les responsables locaux de l'agriculture et à la mise en valeur de nouveaux périmètres agricoles, notamment dans la partie sud de la wilaya, a indiqué, de son côté, le DSA, Sid Ahmed Melahi. Et d'ajouter que « la superficie agricole consacrée à la céréaliculture sera étendue la prochaine saison 2024-2025 pour atteindre 3.000 hectares après les attributions effectuées dernièrement à partir de la plateforme numérique de l'Office national des terres agricoles (Onta) ».

Des moyens conséquents sont mobilisés pour assurer le bon déroulement de cette campagne, des moissonneuses à sac et bac et une quinzaine de camions de transport appartenant à la Coopérative des céréales et légumes secs (Laghouat) chargée de la collecte de la production vers un hangar de collecte situé dans la commune de Mansoura, avant son acheminement vers Laghouat, a déclaré le directeur de la CCLS, Rachid Haddad. La Direction des services agricoles de la wilaya de Ghardaïa a, par ailleurs, installé une commission composée de tous les partenaires du secteur de l'agriculture pour assurer le bon déroulement de cette campagne et sensibiliser les céréaliculteurs sur la nécessité d'éliminer les plantes parasites.

LAGHOUAT

Engouement pour les portes ouvertes sur l'Ecole des cadets de la Nation

La manifestation « portes ouvertes » organisée, lundi par l'Ecole des cadets de la Nation Chahid Mohamed-Gourine à Laghouat, relevant de la 4e Région militaire, a suscité l'engouement des visiteurs venus s'enquérir des missions dévolues à cette structure pédagogique.

Dans son allocution d'ouverture, lue au nom du commandant de la 4-RM, le commandant de l'Ecole d'application de la défense contre aéronefs (EADCA), le général Youcef Dis, a indiqué que cette manifestation d'information, qui s'inscrit dans le cadre du plan de communication 2023-2024, intervient en application de la politique adoptée par l'Armée nationale populaire (ANP) portant sur l'ouverture de l'institution miltaire sur les citoyens pour le renforcement et la consolidation du lien Armée-Nation. Elle constitue une occasion privilégiée pour le grand public, notamment les représentants des médias, de s'informer sur les moyens humains et matériels ainsi que les missions dévolues à cette structure qui s'occupe de la formation des générations montantes, considérées comme un réservoir de futurs cadres de l'ANP.

Cette manifestation a permis aux visiteurs de prendre connaissance de près des moyens pédagogiques modernes que recèle cet établissement encadré par un personnel enseignant qualifié, ainsi que les conditions d'accès à l'Ecole. Ouverte en 2015, l'Ecole des cadets de la Nation Chahid Mohamed-Gourine, jouxtant la zone industrielle Bouchaker au sud-est de la ville de Laghouat, dispense un enseignement secondaire, sous la supervision des ministères de la Défense et de l'Education nationale.

JOURNÉE NATIONALE DES SMA

De nombreuses activités à l'ouest du pays

La cérémonie commémorant la Journée nationale des Scouts musulmans algériens (SMA), coïncidant avec le 27 mai de chaque année, a été marquée lundi à l'ouest du pays par l'organisation de plusieurs activités culturelles et intellectuelles et des hommages aux Chouhada, en présence des autorités de la wilaya, de la famille révolutionnaire, des cadres Scouts et des représentants de la société civile.

A Oran, une opérette intitulée "*Chahid Hamou Boutlelis*", interprétée par des éléments des groupes de Scouts musulmans algériens de la wilaya a été présentée et un groupe d'anciens Scouts musulmans algériens d'Oran a été honoré pour avoir contribué à la formation de générations de jeunes, ainsi que des membres de l'antenne locale du commissariat de wilaya des SMA, qui ont réalisé des résultats positifs dans les compétitions sportives et intellectuelles récemment organisées par la wilaya en guise de fidélité au mouvement du scoutisme.

A Mostaganem, au cimetière de Sidi Benhaoua, au chef-lieu de wilaya, un hommage appuyé a été rendu aux quatre martyrs de la famille Scout de la région, durant la tragédie nationale.

La maison de culture Ould Abderrahmane-Kaki a abrité des activités culturelles et artistiques, avec en prime la récompense de nombreux cadres Scouts, notamment ceux qui ont contribué à des actions de solidarité sociale.

A cette occasion, un accord a été signé dans plusieurs domaines entre le Commissaire de wilaya des SMA et la Direction de la santé et de la population de la wilaya.

Pour sa part, la Famille des SMA d'Aïn-Témouchent a commémoré cette fête nationale, qui coïncide avec l'anniversaire du Chahid symbole Mohamed Bouras, fondateur du mouvement Scout en Algérie, et ce, à travers l'organisation de plusieurs activités à la maison de culture Aïssa-Messaoudi ".

Les groupes des SMA de l'antenne du Commissariat de wilaya et de l'Association des scouts vétérans ont participé à l'organisation de ces festivités, à travers la présentation d'un ensemble de projets de groupes de Scouts pour la prévention et la sensibilisation contre les risques des incendies de forêts et ce, en coordination avec la Conservation des forêts et la Protection civile.

Les Scouts musulmans algériens de Tissemsilt ont présenté, lors d'une cérémonie organisée à l'occasion, le bilan de leurs activités de l'année 2023, notamment durant le mois sacré de Ramadhan, qui a vu la distribution de plus de 7.000 repas aux nécessiteux et aux passants (Abiri Essabil), en plus de 600 kits alimentaires pour les familles démunies, en sus de vêtements de l'Aïd au profit de 400 enfants démunis ainsi que la circoncision de 120 enfants démunis et orphelins et la fourniture d'articles scolaires nécessaires à plus de 270 élèves nécessiteux.

A El Bayadh, plusieurs activités ont eu lieu, matérialisées, notamment, par la présentation de représentations théâtrales ciblées et en honorant de nombreux scouts et groupes activant dans le scoutisme, outre la signature d'accords de partenariat entre l'antenne du Commissariat de wilaya des SMA et de nombreux secteurs, à l'instar de la culture et des arts, de la formation et l'enseignement professionnels et les forêts, ainsi qu'avec le centre universitaire Nour El Bachir.

L'évènement a été marqué également par l'organisation d'une visite de courtoisie au domicile de Khadaoui Rabah, considéré comme un des doyens du mouvement scout dans la wilaya et en Algérie en général.

YÉMEN

Le drame de la minorité noire entre guerre et racisme

On les appelle les "muhamasheen", les (marginalisés) ou "akhdams" (serviteurs). Ils seraient près de 3 millions. Relégués depuis des décennies au ban de la société, ces Yéménites sont cantonnés à des emplois subalternes et déplacés au gré des conflits.

A l'entrée des gorges des montagnes d'Al-Jouba, de frêles cabanes faites de bois mort, de tôle et de couvertures, sont chahutées par une tempête de sable. Des silhouettes au loin se dessinent, balayées par la poussière blanchâtre. Des enfants, parfois nus, gambadent dans cet espace lunaire.

Comme plus de 1 million de déplacés, la petite communauté s'est retranchée dans le nord du Yémen, à Marib, dernier bastion encore sous contrôle du gouvernement. Mais ils vivent à l'écart des autres, en raison de la couleur de leur peau et de leur condition sociale. Dans la guerre civile qui ronge le pays depuis sept ans, les muhamasheen sont les citoyens les plus vulnérables. Ils seraient plus de 3 millions au Yémen (sur 30 millions d'habitants) à être ainsi relégués au ban de la société, rejetés par la majorité des Yéménites, qui se revendiquent descendants de lignées arabes tribales. Depuis des siècles, ils occupent des professions considérées socialement comme sales ou religieusement impures. Condamnés à devenir ouvriers sans qualification, éboueurs, porteurs, bouchers ou cordonniers, ils ont aussi longtemps été associés aux métiers de guérisseur, de danseur ou de musicien.

Un système de castes ancré dans les mentalités

Au Yémen, règne depuis plusieurs siècles un système de caste à échelon unique où le citoyen noir n'accède à aucune strate supérieure de la société. Dans les grandes cités comme Aden, ils sont majoritairement affectés à la collecte des déchets.

Avec leurs gilets aux couleurs vives, ils sillonnent chaque quartier pour vider les poubelles et regagnent, tels des fantômes, dans leur propre pays, les bidonvilles qu'ils occupent aux abords des grandes villes. Bien qu'indispensable, la profession perçue comme impure et sale, est la plus dévalorisée.

Des violences morales et physiques à l'école sont à l'origine de nombreux décrochages scolaires chez les enfants muhammashin. Un phénomène sociétal renforçant la faible évolution sociale du groupe et les stéréotypes médisants envers la communauté.

Les femmes noires sont généralement victimes de mauvais traitements, en particulier lorsqu'elles se rendent dans les établissements publics comme les hôpitaux. De nombreuses femmes enceintes noires y sont traitées de manière discriminatoire.

Des discriminations sans limites

En décembre 2012, à Sanaa, des centaines de Yéménites noirs envahissent les rues. La manifestation, sans égale dans l'histoire du pays, finit son chemin devant la résidence du Président Abdrabbo Mansour Hadi. Face à cette pression populaire inédite des marginalisés, le gouvernement accepte de nommer Noman al-Hudaythi comme représentant pour le Dialogue National.

Le représentant des marginalisés suggère d'inscrire dans la Constitution un texte de discrimination positive, offrant un statut aux Yéménites noirs. Et, surtout, inscrivant pour de bon la réalité d'une population yéménite non-exclusivement composée d'Arabes à la peau blanche. La proposition est balayée. La nouvelle Constitution est finalement écrite à la hâte à Abou Dhabi et calquée sur le modèle américain.

Pour expliquer une telle exclusion sociale, économique et politique il est important de revenir aux origines des muhammashin.

Des racines difficiles à établir

Les Abyssiniens chrétiens, venus d'Afrique dans le cadre de conquêtes, seraient alors devenus des akhdam après leurs défaites militaires contre des tribus arabes. Ce récit épique, largement assimilé et partagé au Yémen, renforce l'idée selon laquelle les muhammashīn seraient des étrangers malgré leur nationalité yéménite. Et justifierait aujourd'hui dans l'inconscient collectif leur faible position sociale.

Difficiles à établir, les racines ancestrales des muhammashin sont devenues un vrai sujet de discorde au sein de la minorité.

Les dissensions internes de la minorité ont poussé dans les bras des rebelles houthis certains muhammashin, épuisés par des décennies de luttes infructueuses, la misère et les guerres. En juin 2020, le haut-dirigeant houthi Abdelmalik al-Houthi a appelé les descendants de Bilal ibn Rabah (compagnon du Prophète et esclave noir affranchi devenu premier muezzin) à rejoindre les rangs des rebelles houthis, leur promettant une meilleure intégration à la société. Plusieurs centaines de jeunes hommes muhammashīn ont depuis gagné le front.

Même s'il reste à la marge, le soutien de certains muhammashīn aux Houthis s'explique par un mépris et un abandon total de l'État yéménite, couplé à une faible éducation de sa jeunesse.

L'assassinat du Noir américain George Floyd par la police du Minnesota a cependant rappelé aux marginalisés qu'une prise de conscience généralisée était encore possible. Bien que le nombre réel de membres de la communauté muhamasheen ne soit pas connu, les estimations varient entre un demi-million et 3,5 millions, la plupart résidant dans les gouvernorats d'Al Hudaydah, Taizz, Ibb, Lahj, Mahaweet, Hajjah et Hadramout.

Six ans de conflit ont déjà forcé près de quatre millions de Yéménites à fuir ailleurs dans leur pays en quête de sécurité. La vaste majorité d'entre eux (76 pour cent) sont des femmes et des enfants.

Durant la seule année 2020, quelque 172 000 personnes sont devenues des déplacés internes, ce qui place le Yémen au quatrième rang mondial pour le nombre de personnes déplacées au sein de leur propre pays.

Pour répondre aux récentes vagues de déplacement et aider les personnes déplacées de longue date au sein du Yémen, le HCR, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, fournit une aide d'urgence, notamment des abris, des articles domestiques de première nécessité et des allocations d'aide en espèces aux personnes les plus vulnérables.

Le HCR a fourni à Mariam et à sa famille plusieurs versements d'aide en espèces - ainsi qu'à un million d'autres bénéficiaires au Yémen – ce qui lui a permis d'acheter de la nourriture et d'effectuer d'autres achats et paiements prioritaires comme les médicaments, le loyer ou les réparations de l'abri. Le HCR fournit également des articles essentiels, notamment des matelas, des kits d'ustensiles de cuisine et des matériaux de construction pour les abris.

En coordination avec ses partenaires, le HCR effectue un suivi sur les besoins des personnes déplacées, y compris les membres de la communauté muhamasheen. Ce travail aide à identifier les personnes les plus vulnérables et à assurer leur accès à l'aide humanitaire, y compris à l'assistance juridique pour obtenir des documents d'identité. Malgré cette assistance, des millions de personnes au Yémen continuent de souffrir. Le conflit persistant mène à une sévère dégradation des conditions de vie à travers le pays. Le HCR assiste à une montée en flèche des besoins, exacerbée par les nouvelles lignes de front, l'effondrement de l'économie, la diminution de l'aide sociale et la perte des moyens de subsistance.

Avec la menace imminente de conditions proches de la famine dans certaines régions du pays, les statistiques montrent que les familles déplacées sont particulièrement menacées par la faim, en particulier les ménages dirigés par des femmes. Du fait de la pandémie de Covid-19 qui réduit les revenus et perturbe l'approvisionnement alimentaire, l'ampleur et l'impact de l'insécurité alimentaire devraient augmenter. On estime que 46 millions de personnes étaient des déplacés internes en raison des conflits et de la persécution à la mi-2020, soit une majorité parmi les 80 millions de personnes déracinées à travers le monde.

Agences

ATTAQUE SIONISTE CONTRE DES DÉPLACÉS À RAFAH

Vaste indignation internationale

Le bilan du massacre sioniste commis dimanche soir contre un camp de déplacés palestiniens à Rafah a atteint les 45 martyrs, suscitant une vive indignation internationale.

La Défense civile palestinienne a fait état de nombreux corps « carbonisés » dans un incendie qui a ravagé le camp de déplacés de Barkasat, géré par l'agence de l'Onu pour les réfugiés palestiniens (Unrwa), dans le nord-ouest de Rafah après une attaque de l'aviation sioniste. Ce nouveau crime sioniste a provoqué une vague d'indignation à l'échelle mondiale. L'émissaire de l'ONU pour le Proche-Orient, Tor Wennesland, a condamné cette agression criminelle exigeant une enquête *« complète et transparente »*.

« Je condamne les frappes (sionistes) d'hier soir qui ont touché des tentes de personnes déplacés » à Rafah, a-t-il écrit dans un communiqué. L'UNRWA a considéré que *« les horribles images du massacre (sioniste) de Rafah sont la preuve que Ghaza est l'enfer sur terre »*. *« Il n'y a aucun endroit sûr et personne n'est en sécurité »* à Ghaza, a ajouté l'agence onusienne. L'Union africaine a dénoncé, de son côté, un « mépris » pour l'arrêt de la Cour internationale de justice (CIJ), la plus haute juridiction de l'ONU, qui avait ordonné vendredi à l'entité sioniste de suspendre ses opérations à Rafah. De son côté, le chef de la diplomatie de l'Union européenne (UE), Josep Borrell, s'est dit « *horrifié par les informations en provenance de Rafah sur des frappes (sionistes) ayant tué des dizaines de personnes déplacées, dont des enfants* ». Il a ajouté que ces attaques devaient *« cesser immédiatement »*. Le Haut-Commissaire aux droits de l'Homme de l'ONU, Volker Türk, s'est également dit « horrifié » par le bombardement du camp de déplacés à Rafah. *« Les images du camp sont horribles et montrent que les méthodes et moyens militaires utilisés par (l'entité sioniste), qui ont déjà conduit à tant de morts civiles, ne changent pas »*, a-t-il dénoncé. Le Parlement arabe a dénoncé le massacre « odieux » perpétré par l'occupation sioniste contre les civils palestiniens dans les camps de déplacés de Rafah, soulignant que l'occupation avait violé les lois et les résolutions de l'Onu. Il a affirmé que l'*« incapacité à tenir l'occupation (sioniste) responsable des crimes et des massacres commis contre le peuple palestinien, et l'incapacité à prendre des mesures dissuasives à son encontre, l'incitent à continuer de tuer et détruire »*.

Crimes de guerre flagrants

L'Arabie saoudite a condamné *« dans les termes les plus fermes la poursuite des massacres »* à Ghaza au moment où le Koweït a dénoncé des *« crimes de guerre flagrants »*. L'Egypte a évoqué un *« bombardement délibéré des forces (sionistes) sur des tentes de déplacés »*. Le Qatar a assuré que le massacre commis par l'armée sioniste à Rafah pourraient « entraver » les pourparlers de trêve à Ghaza. La Jordanie a parlé, quant à elle, de « crime de guerre ».

Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a promis que son pays ferait *« tout son possible pour que les autorités (sionistes) barbares rendent des comptes »* alors que son homologue français, Emmanuel Macron, s'est dit « indigné » et a appelé à un *« cessez-le-feu immédiat »*. L'Espagne, la Norvège et l'Irlande qui vont reconnaître l'Etat de Palestine de manière officielle mardi, ont dénoncé ce nouveau crime sioniste. Pour sa part, Amnesty International a demandé lundi à la Cour Pénale Internationale (CPI) *« d'ouvrir une enquête pour crimes de guerre »* de l'armée et des responsables sionistes.

AGRESSION SUR GHAZA

L'Australie dénonce le massacre sioniste à Rafah

La ministre australienne des Affaires étrangères, Penny Wong, a dénoncé le massacre perpétré dimanche soir par l'armée de l'occupation sioniste à Rafah dans le sud de la bande de Ghaza qui a fait des dizaines de martyrs, appelant à un cessez-le-feu immédiat dans l'enclave palestinienne. "*Les frappes (sionistes) à Rafah ont eu des conséquences horribles et inacceptables*", a déclaré Wong dans un communiqué publié mardi sur la plateforme de médias sociaux X. "*Les événements des dernières 24 heures confirment que nous devons maintenant mettre en place un cessez-le-feu humanitaire afin que les civils puissent être protégés*", a ajouté la ministre australienne.

Le bilan du massacre sioniste commis dimanche soir contre un camp de déplacés palestiniens à Rafah a atteint les 45 martyrs, suscitant une vive indignation internationale.

Depuis le 6 mai, l'entité sioniste a lancé une offensive terrestre contre Rafah et s'est emparé du côté palestinien du point de passage séparant cette ville du sud de la bande de Ghaza de l'Egypte.

Et depuis le 7 octobre, l'agression génocidaire sioniste en cours contre Ghaza a fait 36.050 martyrs et 81.026 blessés, selon un bilan communiqué lundi par les autorités palestiniennes de la Santé.

R. I. /Agences

BRAHIM BOUGHALI :

« L'Algérie sous la conduite du Président de la République consentira des efforts pour défendre la cause palestinienne »

Le président de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a affirmé lundi que l'Algérie, sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, consentira des efforts "soutenus", notamment au sein du Conseil de sécurité de l'Onu en sa qualité de membre non permanent, pour défendre la cause palestinienne.

Dans une déclaration à la presse en marge de la clôture des travaux de la 36e Conférence de l'UIPA, M. Boughali a précisé que cette réunion, organisée par l'Algérie pour la 5e fois, "*se tient dans une conjoncture sensible*", soulignant les multiples problématiques auxquelles est confronté le monde arabe, notamment la question palestinienne face aux crimes de guerre et contre l'humanité dont est victime le peuple palestinien au vu et au su de tous.

Il a, également, indiqué que "*la question palestinienne a toujours été une cause centrale pour l'Algérie*" et "*le peuple palestinien nous donne aujourd'hui des leçons de sacrifice, de fierté et d'attachement à la terre et à l'honneur*", affirmant que l'Algérie, depuis qu'elle a assumé la présidence de l'UIPA, s'efforce de trouver des mécanismes efficaces pour donner au rôle parlementaire la place qui lui sied.

"*L'action parlementaire commune sera à la hauteur des aspirations de la cause palestinienne*", et fera face aux défis majeurs auxquels se heurte le monde arabe, notamment en matière de sécurité nationale et sur les plans économique et hydrique, ajoute M. Boughali. Et de poursuivre que "*tous ces défis attendent des initiatives audacieuses et conjointes pour trouver des solutions car notre destin est commun*". Par conséquent, ajoute-t-il, "*les pays arabes sont appelés à trouver des compromis en vue de résoudre ces problématiques (...)*". Le président de l'UIPA a, en outre, souligné que ces défis ne se limitent pas à la Palestine, mais à de nombreux pays arabes à l'instar de la Libye et du Soudan, d'où l'impératif, a-t-il dit, de "*consentir des efforts accrus et d'élever le niveau des initiatives afin de trouver des solutions, à même de garantir la sécurité et la stabilité dans les pays arabes*".

R. I. /Agences

ASSISES NATIONALES DES CADRES DE LA JEUNESSE

Promouvoir les activités des établissements des jeunes

Les participants aux assises nationales des cadres de la jeunesse, clôturées lundi à Oran, ont souligné la nécessité de promouvoir les activités des établissements des jeunes et l'élargissement de leurs pratiques dans une démarche de variation et de qualité.

Les participants ont insisté, dans le communiqué final de ces assises, organisées deux jours durant, sous le slogan "*le secteur de la Jeunesse et des sports: des réalisations et des défis*", sur l'importance de "*travailler sur la promotion des activités des établissements des jeunes et leur diffusion, et l'élargissement de leurs pratiques, dans l'objectif de les diversifier et d'améliorer leur qualité dans les domaines de l'intelligence artificielle, la robotique, les langues et tout ce qui intéresse les jeunes d'aujourd'hui et ceux de l'avenir proche*".

Ils ont également appelé à "*poursuivre l'amélioration de la présentation des établissements de jeunes, la prise en charge de leurs préoccupations et l'amélioration des espaces où évoluent les jeunes, appelant à pourvoir ces espaces en équipement sociaux et éducatifs, qui correspondent à la nomenclature des activités pédagogiques*".

Ils ont, par ailleurs, recommandé "*la consolidation de l'animation de proximité, en impliquant les associations de jeunes, l'encouragement des jumelages et du tourisme entre les différentes régions du pays et le renforcement des programmes visant à promouvoir le sens civique et la citoyenneté chez les jeunes*", ainsi que "*l'amélioration des conditions d'accueil et de la prise en charge au niveau des centres de vacances et des loisirs des jeunes, à travers la révision des textes de loi et leur mise à jour, selon la réalité des jeunes*".

Les recommandations ont également abordé "*les défis techniques, les méthodologies de la formation et l'animation sociale et éducative, dans une démarche visant à les mettre en adéquation avec les transformations qui ont touché le secteur, notamment en ce qui concerne l'accompagnement et la mobilisation efficace*" ou encore "*l'intégration des programmes d'éducation, de formation, de prévention et de lutte contre les fléaux sociaux, à travers la création d'un cadre de coordination entre les secteurs, avec la proposition de créer une délégation locale pour l'animation de proximité pour l'enfance et la jeunesse*".

Le communiqué final a, par ailleurs, appelé à "*travailler sur la mise en place d'un cadre législatif pour les activités des jeunes, à travers la promulgation d'une loi sur les règles de l'organisation des activités de jeunes, comme c'est le cas dans le sport*".

Les participants ont, en outre, souligné l'importance de poursuivre les efforts et œuvrer à l'application des recommandations de ces assises nationales, en créant une commission nationale pour veiller à leur concrétisation.

Pour rappel, ces assises, ouvertes dimanche en présence du ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hamad, a enregistré la participation des cadres du secteur, locaux et nationaux, dont des directeurs de la Jeunesse et des sports de 58 wilayas et des représentants d'établissements de jeunes et du mouvement associatif, à leur tête le Haut conseil de la jeunesse.

Les participants ont pris part à sept ateliers, notamment "*la consolidation des cellules d'écoute et d'accompagnement*", "*une nouvelle conception des programmes et méthodologie d'animation sociale, pédagogique, éducative et récréative*", "*l'information et communication dans les milieux des jeunes*", "*l'actualisation de la nomenclature des activités pédagogiques destinées aux jeunes*", "*la mise à jour de la performance et la gestion des maisons et des structures d'accueil des jeunes*", "*le cadre législatif et la gestion financière des établissements des jeunes*" et "*la mise en place de la formation des cadres pédagogiques et l'amélioration du niveau*".

COUPE D'AFRIQUE POUR AMPUTÉS

L'équipe nationale algérienne bat le Nigéria (3-1) et remporte la médaille de bronze

La sélection nationale algérienne de football pour amputés s'est adjugée la médaille de bronze de la 7e Coupe d'Afrique des nations, disputée au Caire en Egypte, en battant le Nigeria 3-1, mi-temps (0-0), lundi en match de classement pour la 3e place. Après une première mi-temps achevée sur un score de parité, avec un pénalty raté par le capitaine, Raouf Ouchène, les protégés de l'entraineur national Mohamed Hadj Akriche ont pris le match en main en seconde période, ratant quelques belles occasions d'ouvrir le score. Et contre le court du jeu, les Nigérians ont ouvert le score sur un penalty d'Aissa Youssef à la 28e (0-1).

La réalisation des Super Eagles n'a pas entamé le moral des coéquipiers d'Ouchène qui tenaient fort à cette 3e place du tournoi. Quatre minutes plus tard (32'), le buteur maison des Verts, Ouchène égalise, avant de servir le remplaçant Lotfi Belkaid pour donner l'avantage à l'Algérie 2-1 (41'). Par la suite, les six joueurs de champ algériens ont essayé de gérer le match lors des 9 minutes restantes, tout en réussissant au passage à ajouter le but de délivrance, par Aboubakr Zaidi, là aussi bien servi par son capitaine à la 49e du jeu (3-1).

La 3e place remportée, en plus d'une qualification au prochain mondial, est historique pour le football algérien pour amputés, et marque ainsi la naissance d'une équipe nationale mise en place en un laps de temps record et qui n'a bénéficié que de quelques mois de préparation.

"*On est très heureux de cet exploit réalisé en terre égyptienne. Pour une première participation, réussir une médaille de bronze et surtout une qualification au prochain mondial en 2026 est historique pour notre pays.*

On aurait aimé faire mieux que cette 3e place, mais j'estime qu'en si peu de temps de préparation, notre performance est déjà grosse", a indiqué le capitaine Ouchène à la presse égyptienne.

Le parcours de la sélection nationale de football pour amputés à la Coupe d'Afrique du Caire a été plus que positif, avec deux succès dans le groupe 3 (seul composé de quatre équipes après le forfait de trois sélections), face au Kenya (2-1) et la Gambie (3-2), contre une défaite devant le Ghana (5-0).

Qualifiés aux quarts, les Verts ont réussi l'exploit d'éliminer l'Angola (2-1), vice-championne du monde lors de la dernière édition en 2022 en Turquie et championne du monde en 2018. En demi-finale, les coéquipiers du gardien Zoubir Malek ont buté face au Ghana (3-0), pour affronter le Nigéria en match pour la 3e place de la 7e édition du tournoi continental qui qualifie les sept premières équipes au prochain mondial. Treize (13) sélections africaines ont pris part au rendez-vous du Caire.

La sélection algérienne devrait regagner Alger, mardi après midi.

LES VEDETTES

20h25 TMC

Daniel, un chanteur raté, travaille dans un magasin d'électroménager. Il est prêt à tout pour rembourser ses dettes et pour se retrouver sous le feu des projecteurs, et décide alors d'utiliser Stéphane, un collègue naïf et prétentieux, dans le but de participer à des jeux télévisés. Tout les oppose et ça ne sera donc pas de tout repos, cependant Daniel et Stéphane prouvent d'être pleins de ressources.
Portée par des personnages touchants et des dialogues savoureux, une satire gentillette du monde de la télévision.

WILL TRENT
IMPOSSIBLE À LOCALISER

20h10 TF1

Lorsque le GBI découvre qu'une organisation néo-nazie prépare un attentat, il donne la priorité à l'affaire pour protéger les innocents. Angie enquête avec Ormewood sur une vente de baskets qui a mal tourné.
Will Trent est mis à l'épreuve dans un épisode chargé. L'exploration du passé de Trent et d'Angie continue avec des flash-backs révélateurs. Les deux enquêtes parallèles servent le développement des personnages secondaires, notamment celui de Ormewood. L'ensemble reste efficace et divertissant. On note une atmosphère mélancolique et profonde.

PARENTS À PERPÉTUITÉ

20h10 2

Tandis que la famille Boissinot s'apprête à partir en vacances, la gendarmerie débarque pour procéder à l'interpellation de Guillaume : le jeune homme, âgé de 17 ans, est accusé du viol par l'une de ses camarades. Sous le coup de la sidération, ses parents, Laurence et Eric, sont d'abord dans le déni. Mais ils doivent finalement se rendre à l'évidence, et accepter d'accompagner leur fils dans cette épreuve, sans savoir où cela les mènera. Bientôt, Guillaume est incarcéré dans une prison pour mineurs, en attendant d'être jugé aux assises.

LE MONDE DE JAMY
RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE : NOS PRODUITS DU TERROIR

20h10 3

Jamy explore les défis et les opportunités créés par le climat changeant sur les produits du terroir. Il visite des régions comme le Roussillon, où les abricots pourraient être remplacés par des grenades, et la Bourgogne, où le vin connaît des changements de goût dus à une augmentation du sucre dans les raisins. En Savoie, la production de fromage est menacée par un manque d'herbe. Jamy rencontre des scientifiques qui développent des variétés résistantes à la chaleur. Des agriculteurs s'adaptent en cultivant de nouveaux produits comme les pistaches en Provence.

LA SELECTION DE MIDI LIBRE

GLORIA MUNDI

19h55 arte

Daniel sort de prison où il était incarcéré depuis de longues années et retourne à Marseille auprès de son ex-femme et sa fille enceinte. En venant à la rencontre du bébé, Daniel découvre une famille recomposée qui lutte par tous les moyens pour rester debout. Quand un coup du sort fait voler en éclat ce fragile équilibre, Daniel, qui n'a plus rien à perdre, va tout tenter pour les aider.
Toujours très libre dans le choix de ses sujets et toujours aussi socialement impliqué dans ceux-ci, Robert Guédiguian revient au ton du film noir moderne, près de vingt ans après La ville est tranquille...

LES DOCS DE LA GRANDE LIBRAIRIE - COLETTE

20h05 5

Autrice de "Claudine à l'école", "Chéri", "Le Blé en herbe" ou encore "Gigi", Colette est l'une des écrivaines préférées des Français. Sa personnalité, réputée fantasque et farouchement attachée à sa liberté, a aussi parfois été incomprise, voire jugée scandaleuse. Des choix singuliers ont guidé sa vie artistique et littéraire, mais aussi privée et amoureuse. Son oeuvre pléthorique - une soixantaine d'ouvrages, plus de 2 000 articles de presse et 50 ans de correspondance - est le reflet de cette existence insaisissable.

EVASION 3 : THE EXTRACTORS

20h10 NRJ 12

Accompagnée d'un garde du corps et de plusieurs associés de son père, Daya Zhang, la fille d'un milliardaire de Hongkong, visite des bâtiments dans l'Ohio. Malgré les précautions prises pour sa sécurité, elle est kidnappée par le gang de Lester Clark Jr. Ce dernier laisse derrière lui un disque dur contenant un message vidéo destiné à Ray Breslin. Le spécialiste de l'évasion apprend, grâce à une analyse de la vidéo, que la jeune femme est retenue prisonnière dans un pénitencier de Lettonie. Aidé de sa bande d'experts, il va tout faire pour la sauver.

CASTLE
LAME SOLITAIRE

20h05 Chérie 25

Tyler Faris, un voyou, est tué, tranché en deux par une épée, alors qu'il s'apprêtait à violer une femme dans une ruelle. Quelques heures plus tôt, il s'était querellé avec le truand Tony Valtini. Interrogé par Castle et Beckett, ce dernier les met sur la piste d'un justicier en costume de superhéros. Les enquêteurs découvrent que ce vengeur masqué a son propre site internet et n'en est pas à sa première intervention.
Le scénario, intelligemment mené, entretient le suspense jusqu'au dénouement. Un épisode drôle et malin.

MIDI Libre
Quotidien national d'information

Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA **Diffusion :** Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1er- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 5028 | Mercredi 29 mai 2024

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	03:36
Dohr	12:45
Asr	1635
Maghreb	19:58
Icha	21:40

LE GÉNOCIDE SE POURSUIT DANS TOUTE LA BANDE DE GHAZA, NOTAMMENT À RAFAH

UN DÉFI FLAGRANT AU DROIT ET À L'ORDRE INTERNATIONAL

PAR IDIR AMMOUR

Ce sont des enfants, des femmes et d'innocents dans leur majorité qui perdent leur vie chaque jour que dieu fait. L'entité sioniste, ne cesse d'affirmer sa détermination à poursuivre l'entreprise génocidaire sur tout le territoire palestinien. En effet, sa feuille de route est respectée par son armée, comme l'avait déjà prédit leur Premier ministre, Benyamin Netanyahu, lors d'une conférence de presse à Tel-Aviv. «*Nous irons jusqu'au bout pour atteindre nos objectifs et rien ne nous arrêtera, pas même la Cour internationale de justice*», a-t-il déclaré. En effet, le génocide se poursuit et Israël ignore les avertissements internationaux. Après bientôt huit mois de l'agression barbare, les bombardements de l'aviation et de l'artillerie sioniste ont continué dans toute la bande de Ghaza, notamment à Rafah.

Pas plus loin que dimanche soir dernier, pas moins de 41 Palestiniens tombés en martyrs et d'autres ont été blessés après que les forces sionistes ont tiré au moins huit missiles sur des tentes de réfugiés dans un camp pour personnes déplacées récemment établi à proximité des entrepôts de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), au nord-ouest de Rafah.

«*Ce massacre affreux a été perpétré par l'armée sioniste dont l'aviation a visé délibérément des camps de toiles de personnes déplacées à l'ouest de Rafah*», rapporte l'agence Wafa.

« *Le fait que les forces sionistes commettent ce massacre odieux constitue un défi à toutes les résolutions de légitimité internationale, notamment à la décision claire et franche de la Cour internationale de Justice*», dénonce le porte-parole de l'Autorité palestinienne.

Le monde doit agir concretement et immédiatement pour mettre fin à cette agression globale contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza et en Cisjordanie, y compris Al Qods occupée.

Abondant dans le même sens, la communauté internationale a condamné dans les termes les plus fermes la poursuite des massacres.

Elle exprime son rejet catégorique des violations flagrantes et continues par les forces d'occupation israéliennes de toutes les résolutions, lois et règles internationales.

La Rapporteuse spéciale de l'ONU sur les territoires palestiniens occupés, Francesca Albanese, a pour sa part condamné le nouveau massacre perpétré par l'entité sioniste dans un camp de réfugiés à Rafah, soulignant que cette énième agression constitue «un défit flagrant au droit et à l'ordre international.» «*Encore plus d'horreur à Ghaza*.

Les forces d'occupation (sionistes) ont bombardé un camp de Palestiniens déplacés à Rafah, provoquant des incendies dans des tentes en plastique et brûlant tragiquement des personnes vives», écrit Mme Albanese dans un message posté sur X.

«*Cette cruauté, ainsi que le défi flagrant porté au droit et à l'ordre international, sont inacceptables*», a-t-elle ajouté. L'entité sioniste «*devrait être sanctionnée et tenue pour responsable de ses actions devant la justice*.»

Elle devrait faire face à «*la suspension des accords, du commerce, du partenariat et des investissements, ainsi que de sa participation aux forums internationaux*», a-t-elle ajouté.

ÉLIMINATOIRES DE LA COUPE DU MONDE 2026/ALGÉRIE

Petkovic dévoilera sa liste jeudi pour la Guinée et l'Ouganda

«*Coupe du monde 2026, respectivement contre la Guinée et l'Ouganda, sera dévoilée ce jeudi par le sélectionneur national, Vladimir Petkovic*», a annoncé mardi dans un communiqué la Fédération algérienne de football (FAF).

Ce sera lors d'une conférence de presse prévue spécialement à cet effet, et qui se tiendra à partir de 11h00, à la salle des conférences Mohamed-Sellah du stade Nelson-Mandela de Baraki.

La sélection nationale commencera par affronter la Guinée le 6 juin, dans ce même stade de Baraki (20h00), pour le compte de la troisième journée, puis l'Ouganda, le 10 juin à Kampala (17h00), dans le cadre de la quatrième journée. Lors des deux premières journées, disputées en novembre 2023, l'Algérie avait démarré du bon pied, en alignant deux victoires consécutives. Tout d'abord à domicile contre la Somalie (3-1), puis en déplacement contre le Mozambique (2-0). Un sans-faute qui place les «Verts» en tête du Groupe (G) avec 6 points, avec trois longueurs d'avance sur le Botswana, la Guinée, l'Ouganda, et le Mozambique, qui comptent 3 points chacun, alors que la Somalie ferme la marche avec 0 point.

Seul le premier du groupe à l'issue des dix journées des qualifications se qualifiera directement pour la phase finale du Mondial 2026 prévue aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique. Les quatre meilleurs deuxièmes des neuf groupes passeront par les barrages.

LE HAUT COMMISSARIAT À L'AMAZIGHITÉ CÉLÈBRE LE 29e ANNIVERSAIRE DE SA CRÉATION

Le Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA) a célébré lundi le 29e anniversaire de sa création, en rappelant les contributions qu'il a apportées durant près de trois décennies à la "*promotion et la transmission de la langue et la culture amazighes*", selon un communiqué du HCA.

Selon le communiqué, la célébration du 29e anniversaire de la création du HCA, est un rappel de tous les efforts, le dévouement et les grandes contributions pour la "*promotion de la culture et la langue amazighes en Algérie*", dans ses différentes variantes linguistiques et sa dimension nationale comme socle commun.

Depuis sa création en 1995 dans des conditions exceptionnelles, le HCA a su se positionner comme un acteur incarnant l'innovation et l'excellence au service du "*patrimoine linguistique et culturel national, socle commun à tous les Algériens*", indique le communiqué soulignant que "*des avancées remarquables ont été accomplies, telles que l'institutionnalisation constitutionnelle de Tamazight, la reconnaissance officielle du jour de l'an amazigh, adossée à la mise en place d'un processus de généralisation de l'usage du Tamazight dans les systèmes d'éducation, de la formation et de la communication*." Réaffirmant la détermination du HCA à poursuivre davantage les efforts pour un meilleur avenir à la langue et à la culture amazighes en Algérie, le HCA a également relevé que cette commémoration était une occasion de réaffirmer l'engagement de l'Etat à la promotion et à la valorisation de la langue et culture amazighes. C'est aussi pour le HCA, une opportunité de se projeter vers l'avenir, en envisageant de nouveaux défis et projets ambitieux qui continueront de renforcer les acquis de l'amazighité en Algérie, tout en veillant sur la cohésion de la société et sur l'unité nationale.

Le HCA s'engage à continuer "*à innover scientifiquement et pédagogiquement et à croître culturellement et artistiquement, tout en restant fidèles à nos valeurs fondatrices, à savoir l'attachement à l'unité nationale, à l'intégrité territoriale de l'Algérie et aux autres symboles de la Nation*."

TLEMCEN

Ouverture du 4e salon national de la photographie

Le coup d'envoi de la quatrième édition du salon national de la photographie, placée sous le slogan «Mon identité à travers le zoom», a été donné lundi à la maison de la culture «Abdelkader Alloula» de Tlemcen. Cette manifestation culturelle, organisée par le Centre des arts et des expositions de Tlemcen, expose une vingtaine de photos d'habits et de joaillerie traditionnels au hall «Abdelhalim Hemch» de l'établissement culturel susindiqué. «*Elle enregistre la participation de 20 photographes des wilayas de Tlemcen, Ghardaïa, Laghouat, Adrar, Setif et Annaba*», a indiqué, à l'APS, la directrice Centre des arts et des expositions de Tlemcen, Samira Embouazza. Le salon qui s'étalera jusqu'au 30 mai courant, qui suscite l'engouement d'un nombre considérable de photographes professionnels et amateurs, a pour objectif de faire connaître, notamment, les techniques de prise de photos. «*Il est prévu, dans le cadre de cette manifestation, l'organisation d'ateliers sur le publi-reportage photographique, rassemblant des académiciens et de détenteurs de pages sur les réseaux sociaux consacrées à la photo, ainsi qu'un autre atelier dédié à l'habit et à la joaillerie traditionnels et les sites archéologiques de Tlemcen*», selon la même source. En marge du salon, le programme prévoit un concours national de la meilleure photo mettant en exergue l'habit et la joaillerie traditionnels.